

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Aménagement d'un supermarché LIDL Rue du Petit Chemin d'Aix - Gardanne (13)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

LIDL Direction Régionale Provence

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Julien RAQUET - Responsable Programme Immobilier

RCS / SIRET

3 4 3 2 6 2 6 2 2 2 0 5 6 8

Forme juridique 521D

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41.a) - Aire de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus.	Création d'un parking de 122 places en RDC dont 75 couvertes dans le cadre du projet de construction d'un magasin LIDL.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création d'un bâtiment à usage de surface commerciale alimentaire à l'enseigne LIDL, (en remplacement d'une structure déjà existante dans la zone d'activité, 100 mètres plus au sud) d'une surface de plancher de 3 084,80 m² dont 999,37 m² de surface de vente.

Réalisation d'une aire de stationnement de 122 places en RDC (47 en plein air et 75 couvertes).

Démolition des anciennes habitations, occupant actuellement le site du projet.

4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objectif de moderniser l'offre commerciale de LIDL sur la commune de Gardanne.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Déroulement du chantier :

Destruction du bâti existant (habitations isolées), implantation du bassin de rétention, terrassement, construction de la structure, aménagement des espaces verts et de la voirie.

Accès :

Le chantier sera accessible par la Rue du Petit Chemin d'Aix depuis le giratoire de la D6 et D7 (au sud de la zone du projet) qui permet de sortir de Gardanne en direction de Marseille/Bouc-Bel-Air, et Luynes/Aix-en-Provence. Il sera également accessible par le Nord, via le Chemin de Rambert.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet concerne la réalisation d'une surface commerciale, en remplacement de l'enseigne présente dans la zone d'activité, 100 mètres plus au sud. La création de cet établissement ne générera pas de trafic plus important que l'actuel.

L'accès au supermarché se fera par la Rue du Petit Chemin d'Aix, en limite ouest de la zone du projet.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Un dossier de déclaration loi sur l'eau

Un permis de construire

Un permis de démolir

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface du terrain :	10 538 m ²
Emprise au sol :	3 614,55 m ²
Surface des espaces verts :	2 050,13 m ² d'espace vert projet + 1 971,43 m ² de parcelle agricole (38% de la surface du terrain)
Nombre de places de stationnement :	122 (75 couvertes/47 non couvertes)
Nombre d'arbres plantés / conservés :	39 / 2

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Rue du Petit Chemin d'Aix
13 120 - Gardanne

Parcelles cadastrales AE n°139 et
151.

Coordonnées géographiques¹

Long. 05° 46' 61 " 66 Lat. 43° 46' 67 " 22

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),
10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,
38° ; 43° a), b) de l'annexe à
l'article R. 122-2 du code de
l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ? Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les ZNIEFF concernées les plus proches sont : - la ZNIEFF de type II "Massif du Montaignet" (930020198) à 530 m au nord ; - la ZNIEFF de type II "Chaîne de l'étoile" (930020449) à 4,9 km au sud-ouest de la zone du projet.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Gardanne n'est pas située en zone de montagne.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les zones concernées les plus proches sont les arrêtés préfectoraux de biotope : - "Jas de Rhodes" (FR 380038446) et "Clos de Bourgogne" (FR 3800847), situés sur la commune des Pennes-Mirabeau, 14,5 km plus au sud-ouest de la zone du projet ; - "Lit de la Durance" (FR 3800164), situé sur les lieux-dits de la Bastide Neuve, Tombadou et le Mulet, 23,5 km plus au nord de la zone du projet.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Gardanne ne possède pas de façade littorale.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet ne fait pas partie du périmètre d'un Parc National, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional. La réserve naturelle nationale de la Sainte-Victoire (RNN117) est la plus proche de la zone du projet avec son périmètre situé à 8.6 km au nord-est de la commune de Gardanne.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Gardanne est concernée par le PPBE de la 1ère, 2ème et 3ème échéance approuvé par le préfet des Bouches-du-Rhône, respectivement le 29 mai 2013, le 3 octobre 2017 et le 30 juillet 2019.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le bâtiment classé Monument Historique le plus proche est le "Pavillon du Roi René (ancien)", situé à environ 1.4 km (périmètre de protection des abords) au nord-ouest de la zone du projet, sur la commune de Gardanne.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone du projet ne recoupe aucune zone humide. La zone humide la plus proche (cours d'eau "La Luynes") se situe à 400 m plus à l'ouest de la zone du projet.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune possède un plan de Prévention des Risques Naturels : - "Mouvements de terrain - Carrières souterraines de pierre à ciment". La zone de projet se situe en dehors des zones d'aléa (en cours de révision) ; - "Mouvements différentiels de terrain - Phénomène de retrait/gonflement des argiles". La zone de projet se situe en zone faiblement à moyennement exposé (B2). La commune n'est pas couverte par un Plan de Prévention des Risques Technologique. Les deux PPRN sont approuvés, en date respective du 22 octobre 2009 et 27 février 2017.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site BASOL le plus proche est "Alteo" (SSP 000904801), situé à 1.7 km à l'est de la zone du projet. Le site BASIAS le plus proche est la "Laverie Westinghouse" (PAC 1309039), située à 1.4 km au sud de la zone du projet.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone du projet ne se trouve pas dans une zone de répartition des eaux (ZRE). Les ZRE les plus proche de la zone du projet, sont situées à environ 30 km au sud-est : - "Bassin versant du Gapeau" (ZRED10) ; - "Bassin versant, nappe alluviale du Caramy Issole" (ZRED19).
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun périmètre de protection rapprochée n'est à proximité de la zone du projet. Le périmètre le plus proche se situe à 9,5 km au nord-est de la zone du projet.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit le plus proche de la zone du projet est le "Domaine de Rochefontaine, lieu dit l'Angesse", situé à près de 5 km au nord-est de la zone du projet.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zones Natura 2000 Directive Habitats ZSC les plus proches : "Chaîne de l'étoile/Massif du Garlaban" (FR9301603), 5.8 km au sud, et "Montagne Sainte-Victoire" (FR9301605), 8 km au nord-est. Zones Natura 2000 Directive Oiseaux ZPS les plus proches : "Plateau de l'Arbois" (FR9312009), 10 km à l'ouest, et "Montagne Sainte-Victoire" (FR9310067), 8 km au nord-est de la zone du projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche de la zone du projet est le "Domaine de Valabre", situé à environ 1.5 km à l'ouest de la zone du projet.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun prélèvement d'eau ne sera réalisé dans le cadre de cet aménagement. Le projet sera connecté au réseau communal d'eau potable.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un ouvrage de rétention collectera les eaux de toiture, de voirie et du parking avant infiltration dans le sol. Une étude hydraulique devra être réalisée afin de déterminer les volumes de cet ouvrage (Annexe 9). Le fond du bassin sera à une distance minimale de 1 mètre par rapport aux plus hautes eaux (PHE) du toit de la nappe, localisée à 3,1 m du terrain naturel (Cf. Étude Géotechnique annexée à l'annexe 9).
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La majorité des déchets produits dans le cadre du projet seront issus de la phase de préparation du terrain, et de la réalisation du bassin de compensation des eaux pluviales. Ils concerneront notamment des déchets inertes (démolition des habitations), ainsi que de la terre végétale (partie prenante des matériaux excédents). Les déchets feront l'objet d'un tri spécifique et les filières de collecte et de traitements des types de déchets seront mises en place lors du chantier.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne sera pas déficitaire en matériaux.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'étude ne correspond pas à un cours d'eau, un corridor ou un réservoir écologique identifié à ce titre. Les habitats (friches, jardins abandonnés et bâtiments) du site présentent un très faible enjeu au vu des faibles intérêts qu'ils représentent pour la faune ainsi que sur la flore. De plus, au regard des mesures d'évitement et de réduction des impacts potentiels (Annexe 8), le projet n'aura pas d'incidences notables sur la biodiversité.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La Zone Natura 2000 ZSC "Chaîne de l'étoile - Massif du Garlaban" (FR9301603) est la plus proche du site du projet. Elle se situe à environ 5.8 km au sud du site du projet Au vu de la distance séparant ce zonage de la zone d'étude et au vu des milieux présents, aucun lien écologique ne peut être mis en évidence entre cette zone et la zone d'étude (Annexe 8). Le projet n'est pas susceptible d'impacter ces milieux.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le contexte local environnant urbanisé (zone d'activité à l'ouest, route départementale en surplomb) limite fortement la diversité des habitats et des espèces présentes sur le site du projet.</p> <p>Or, la zone du projet s'implante dans un Plan National d'Action (PNA) en faveur des espèces menacées. Le "Lézard Ocellé" serait probablement présent ($0,25 < p < 0,5$) sur les parcelles (DREAL PACA).</p> <p>Au vu des habitats présents sur la zone d'étude, aucun lien écologique ne peut être mis en évidence entre la zone d'étude et ce PNA (Annexe 8).</p>
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet se situe sur deux parcelles d'habitations. L'implantation du supermarché LIDL va apporter une consommation de terrain en friche.</p> <p>Néanmoins, une surface de 1 971,43 m² correspondant à la réserve foncière, n'aura pas vocation à être aménagée. Le terrain reste en parcelle agricole, et pourra être mis à disposition pour le lycée agricole de Gardanne.</p>
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Aucun risque technologique n'est présent aux abords de la zone de projet.</p> <p>A noter la présence de canalisations de transport d'hydrocarbure et de gaz naturel, située d'un rayon de 400 à 500 m de l'est au nord de la zone du projet.</p>
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le site est soumis à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la présence de cavités souterraines abandonnées non minières et non localisées ; - une exposition forte au retrait gonflement des argiles ; - une zone sismique modérée (source : BRGM infoterre) ; - l'occurrence probable de feux de forêt (source : Prométhée) ; - une zone potentiellement sujette aux inondation de cave (fiabilité faible).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le futur projet commercial ne sera pas à l'origine de risques sanitaires ou d'émissions nocives pour la santé.</p> <p>Aucun risque sanitaire n'est présent à proximité de la zone du projet.</p>
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>En phase chantier, le projet est générateur de trafic routier : transports de matériels/matériaux par camions, déplacements du personnel. Il sera limité en volume et dans le temps par l'organisation du chantier.</p> <p>En phase d'exploitation, la nouvelle structure se situant 100 m plus au nord-est d'une enseigne LIDL déjà existante, le trafic généré ne sera pas modifié en comparaison de l'actuel.</p>
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>En phase de chantier, le bruit généré par le projet sera lié aux travaux qui impliqueront des engins de chantier. La Rue du Petit Chemin d'Aix fera l'objet de trajets aller-retour entre le chantier et les différents intervenants.</p> <p>En phase d'exploitation, le flux attendu ne conduira pas à une élévation significative du niveau sonore compte tenu des trafics existants (départementale 6). La Rue du Petit Chemin d'Aix est déjà utilisée pour accéder à la zone d'activité, ainsi qu'au LIDL existant.</p>

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendrera pas d'émissions d'odeurs.</p> <p>Une zone de tri des déchets sera implantée sur le site. L'enlèvement sera effectué régulièrement par un prestataire.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet ne générera pas de vibrations, si ce n'est ponctuellement en phase chantier.</p> <p>Les activités présentes à proximité du projet ne sont pas de nature à générer des vibrations.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Des émissions lumineuses seront engendrées par l'éclairage du parking et des cheminements piétons. L'éclairage sera éteint la nuit hors des heures d'ouvertures du magasin (respect du Décret n°02012-118 du 31 janvier 2012).</p> <p>Des mats d'éclairage sont de plus présents actuellement en bordure de la route, ainsi qu'en bordure de la route départementale RD 6, située en surplomb.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet ne sera pas de nature à émettre des rejets atmosphériques, si ce n'est durant le chantier avec l'envol de poussières ponctuel (lié au cheminement des engins de chantier).</p> <p>Néanmoins, les camions de transport devront être bâchés, afin de limiter l'envol de poussières (Annexe 7).</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendrera pas de rejets liquides issus des activités commerciales du projet.</p> <p>Les eaux de toitures, des voiries et du parking seront collectées par le bassin de rétention (décantation et séparateur d'hydrocarbures) avant leur infiltration dans le milieu naturel. Une étude des contraintes hydrauliques a été réalisée, et préconise la réalisation d'une étude complémentaire, afin de déterminer le volume du bassin (Annexe 9).</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées du supermarché LIDL seront rejetées dans le réseau d'assainissement collectif de la commune de Gardanne (réseau de la zone d'activité adjacente présent en limite ouest du projet) en capacité d'accueillir les effluents supplémentaires. Le réseau communal sera étendue pour réceptionner les rejets de la structure. Comportant une capacité nominale de 50 000 EH, et une charge maximale d'entrée de 41 529 EH (2019), la station d'épuration peut prendre à charge plus de 8 000 EH supplémentaire.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet concernera un espace commercial qui ne produira pas de déchets dangereux.</p> <p>Aucune activité industrielle ne sera présente sur le site.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun Monument Historique, ou de site classé ou inscrit n'est présent à proximité du projet. Le Monument Historique le plus proche est situé à 1.4 km au nord-ouest (le "Pavillon du Roi René"). Le site inscrit le plus proche de la zone du projet est le "Domaine de la Rochefontaine, lieu dit de l'Angesse", localisé à 5 km au nord-est du projet. Le "Domaine de Valabre" est le site classé le plus proche de la zone du projet, à environ 1.5 km à l'ouest.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site du projet se localise dans la zone à urbaniser du PLU (AUE1) (Annexe 10). Le terrain est actuellement occupé par des habitations, ainsi qu'un champs en friche. L'usage du sol sur le site va donc changer. Cependant, une partie du champs en friche (1 971,43 m ²) reste en l'état, et pourra être mis à disposition du lycée agricole.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

La consultation des avis de l'Autorité Environnementale sur Gardanne et les communes limitrophes montre qu'aucun projet ayant fait l'objet d'un avis récent n'est susceptible de présenter des effets cumulés avec le projet.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Afin de limiter les incidences du ruissellement des eaux pluviales de l'opération, une mesure compensatoire (bassin de rétention) sera étudiée dans le cadre d'un Dossier de déclaration Loi sur l'Eau.

Afin de limiter l'imperméabilisation du sol, cet aménagement sera complété par la mise en place du système de pavé drainant sur les places de stationnement non couvertes (47 places), dans le but de favoriser l'infiltration des eaux de ruissellement. Le projet qui s'étend sur une surface de 10 538 m² prévoit la création d'espaces verts, pour une surface de 2 050,13 m². En complément, une zone agricole de 1 971,43 m² pourra être dédiée pour le lycée agricole (Annexe 4).

Afin de favoriser l'accès au magasin au plus grand nombre : le stationnement pour des personnes handicapées, des places familles et des places dédiées aux véhicules électriques (permettant leur recharge) seront mises en place.

Dans le cadre d'un prédiagnostic écologique, des mesures ERC seront mises en oeuvre, telles que : l'adaptation de la période de chantier à la phénologie des espèces, l'inspection des bâtiments par un écologue avant la phase travaux et de destruction de ces bâtiments (afin de vérifier la présence de chiroptères), la délimitation exacte de l'emprise du projet, la suppression d'EVEE, le déplacement des micro-habitats favorables aux reptiles ; l'instauration d'un chantier vert, l'instauration de nichoirs (Annexe 8).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Une évaluation environnementale ne nous semble pas nécessaire sur ce projet pour les raisons suivantes, le projet :

- Est prévu en bordure d'une zone d'activité déjà existante (Annexe 5). L'accès se fera depuis la Rue du Petit Chemin d'Aix, au départ du giratoire de la D6 et D7, actuel accès aux locaux du LIDL déjà existant. Le trafic restera inchangé ;
- Est conçu de sorte à s'intégrer dans le paysage, les espaces verts seront traités avec soin ;
- A fait l'objet d'un prédiagnostic écologique préconisant des mesures d'atténuations des impacts potentiels (Annexe 8).
- Prévoit un DLE, dans le but de définir les mesures nécessaires aux ouvrages hydrauliques (bassin de compensation, réseau EP).

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 : Complément au Cas par Cas
Annexe 8 : Prédiagnostic écologique
Annexe 9 : Étude des contraintes hydrauliques
Annexe 10 : Extrait PLU

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

ROUSSET

le,

03/11/2021

Signature

B. MARECCHIA
Responsable Immobilier
LIDL PROVENCE
394, chemin de Favary - 13790 ROUSSET
Tél. : 04 42 51 71 79